

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-CORSE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité

ARRONDISSEMENT DE  
CORTE

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

CANTON DE  
FIUMORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 mars 2023

Date de Convocation 27/02/2023

L'an deux mil-vingt-trois le quatre du mois de mars à seize heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

**Nombre de conseillers**

En exercice ..... 10  
Présents..... 09  
Ayant donné pouvoir..... 01  
Votants..... 10  
Absents.....0

**Présents :** M GUIDICI Jean Noël , M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice , M DOMINICI Richard, M MANFREDI Napoléon , Mme MANENTI Eliane, Mme ROCHE Monique M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

**Représentés :** FRANCESCHI Jean-Baptiste par M GUIDICI Jean-Noël,

**Objet :**

**Demande de  
financement logiciels  
Millésime WEB (A/R)**

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monique ROCHE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Le maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de reprendre la délibération sollicitant les financements pour l'achat des logiciels Millésime WEB concernant le passage à la M 57 car dans le devis initial il avait été omis le logiciel pour la gestion des biens, obligatoire en M 57 et le logiciel de facturation (pour la taxe d'assainissement ainsi que le module d'activation du PAYFIP (paiement dématérialisé) .

Le montant total de la dépense (logiciels et module) s'élève à 3320€ HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Décide de retirer la délibération du 29/10/2022 concernant la demande de financement des logiciels Millésime WEB

D'approuver les deux nouveaux devis présentés pour la somme totale de 3320 € HT soit 3984.72 € TTC

De solliciter un financement à hauteur de 80% auprès de la Collectivité de Corse

De voter le plan de financement suivant :

Montant HT de la dépense :	3320.00€
Collectivité de Corse	2656.00€ (80%)
Autofinancement	664.00€ (20%)

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en sous-préfecture

le.....

Et de l'Affichage

Le.....

Le Maire

JN GUIDICI



Fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

JN GUIDICI

